

28 septembre 2023

Beaucaire (30) - Annonce d'un projet d'extension de la carrière d'exploitation des Cailloutis Villafranchiens pour répondre aux besoins d'aménagement du territoire



doc. doc. Heidelberg Materials France - ASE conseil

Le site du projet d'extension, vue depuis le sud

Le groupe Heidelberg Materials, qui investit actuellement près de 50 millions d'euros pour décarboner sa cimenterie de Beaucaire (Ciments Calcia), lance pour son activité dédiée aux granulats (GSM) un projet d'extension de la carrière située sur le territoire de la commune au lieu-dit « Clos des Melettes », le gisement du périmètre d'exploitation aujourd'hui autorisé étant arrivé à son terme.

Les granulats exploités à Beaucaire associés au ciment fabriqué sur le territoire permettent de produire des bétons prêts à l'emploi de haute performance et contribuent également à la réalisation des couches de roulements des routes à fort trafic.

Le projet d'extension porte sur une durée d'exploitation de 15 ans avec une production moyenne de 200 000 tonnes par an. Le projet renforce le rôle du site de Beaucaire dans l'économie circulaire en prévoyant en parallèle le développement et l'amélioration des techniques de recyclage des granulats.

Un projet qui répond aux besoins du territoire

Les granulats issus de la carrière Beaucairoise sont indispensables à la réalisation des chantiers d'aménagement du territoire Sud-Gardois. Ainsi, le schéma de cohérence territoriale en vigueur prévoit l'arrivée de près de 4 000 nouveaux habitants chaque année ce qui nécessite la construction de nouveaux équipements collectifs, de locaux d'activités, d'infrastructures et surtout de logements neufs estimés à environ 2 360 par an.

Concrètement, les matériaux issus de la carrière contribueront à alimenter les chantiers locaux tels la base nautique de Beaucaire, la rénovation des écoles de Beaucaire ou encore les quartiers Peïre-Fioc à Jonquières Saint-Vincent et des Ferrages à Tarascon.

Un projet co-construit avec des acteurs du territoire qui prend en compte les enjeux agricoles et environnementaux

Le projet a fait l'objet d'une importante phase préalable de concertation notamment avec les parties prenantes agricoles, la carrière étant située sur le plateau des Costières qui comprend en son sein plusieurs AOC et IGP.

Les terrains du projet sont actuellement occupés de secteurs en maraîchage et de friches. A l'issue de l'exploitation, le projet prévoit une remise en état agricole coordonnée, afin de conserver la vocation agricole des terrains à long terme. Le réaménagement agricole fera l'objet d'un suivi pédo-agronomique. Le projet intègre également la mise en place de mesures compensatoires agricoles.

Après une phase transitoire, l'ensemble des terrains du projet pourra être remis en culture (maraîchage, verger, vigne...) avec la possibilité d'une valorisation en AOC (fraises du Gard, olives de Nîmes...) ou en IGP pour la vigne.

Le volet agricole du projet a obtenu l'avis favorable de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) du 20 avril 2023.

Les enjeux liés à la biodiversité sont également intégrés au projet.



Réaménagement agricole sur une zone d'expérimentation de la carrière actuelle

Des mesures volontaristes pour concilier l'activité de la carrière et la qualité de vie des riverains

L'exploitation de la carrière sera réalisée par tranches, limitées dans le temps et l'espace, avec une remise en état au fur et à mesure des travaux d'extraction.

L'activité sera limitée à 6 mois dans l'année, en 2 campagnes d'extraction de 3 mois. Ces campagnes auront lieu entre août et mars, la période allant d'avril à mi-juillet étant évitée. Il n'y aura par ailleurs aucun impact lié au transport à l'extérieur du site, les clients continueront à se rendre au site actuel en empruntant le chemin dédié depuis le rond-point de la D90. Enfin, la plateforme de l'installation actuelle sise Clos des Melettes ne sera pas modifiée.

Le projet est soumis à autorisation environnementale. Une enquête publique est ouverte et se tiendra du 2 octobre au 3 novembre 2023.

Le dossier pourra être consulté sur la plateforme électronique mise en place pour l'enquête publique à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4707>, du lundi 2 octobre 2023 à 9h00 au vendredi 3 novembre 2023 à 17h00. Le dossier sera également consultable aux mêmes dates en Mairie de Beaucaire, pendant les heures d'ouverture.

À propos d'Heidelberg Materials. Heidelberg Materials est l'un des leaders mondiaux de l'industrie des matériaux et solutions de construction avec des positions de leader sur le marché du ciment, des granulats et du béton prêt à l'emploi. Nous sommes présents dans plus de 50 pays avec plus de 51 000 employés sur près de 3 000 sites. La responsabilité environnementale est au centre de nos actions. En tant que précurseur sur la voie de la neutralité carbone et de l'économie circulaire dans l'industrie des matériaux de construction, nous travaillons sur des matériaux de construction durables et des solutions pour l'avenir. Nous offrons de nouvelles opportunités à nos clients grâce au digital. En France, Heidelberg Materials emploie plus de 3 200 collaborateurs et compte près de 300 sites de production.

Contact : Heidelberg Materials France - Ludovic Péro - Directeur des affaires publiques et de la communication - ludovic.pero@heidelbergmaterials.com